



Council of the
European Union

015624/EU XXVI. GP
Eingelangt am 21/03/18

Brussels, 21 March 2018
(OR. en, fr)

7110/18
ADD 1

RECH 104
ATO 15
COMPET 153

'I/A' ITEM NOTE

From:	General Secretariat of the Council
To:	Permanent Representatives Committee/Council
No. prev. doc.:	6286/18 RECH 46 ATO 10 COMPET 74
Subject:	Draft Council conclusions on the reformed ITER project - Adoption - Statement by the LU delegation

Déclaration du Luxembourg – Conclusions du Conseil sur un projet ITER réformé

Tout en reconnaissant l'importance que revêt le projet ITER, le Luxembourg reste, de manière générale, très critique en ce qui concerne le financement des activités de recherche nucléaire par l'Union européenne. Le Gouvernement luxembourgeois souhaiterait qu'une orientation des fonds européens, davantage axée sur les énergies renouvelables, soit exploitée à l'avenir. Les conclusions du Conseil sur un projet ITER réformé, ne préconisant pas une telle orientation, la position du Luxembourg reste inchangée. Malgré les réticences quant au contenu de ces conclusions, le Luxembourg, dans un esprit constructif, est cependant en mesure de lever sa réserve générale et d'approuver ce texte de conclusions.
